



2024/21

Communauté de Communes
de l'Agglomération Migennaise

La vie comme vous l'aimez !

DÉCISION DU PRÉSIDENT N° 21/2024
prise en vertu de la Délibération du Conseil Communautaire 82/2023/ADM du 19
septembre 2023
portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes

OBJET : Marché pour la fourniture et livraison de véhicules utilitaires et lourds, neufs et occasion

Lot 4 : Utilitaire fourgon de moins de 3.5 tonnes

Le Président de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code de la commande publique
- Vu la Délibération 82/2023/ADM du Conseil Communautaire en date du 19 septembre 2023 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes pour toute décision concernant l'intégralité des procédures portant sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Vu la procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de fourniture et livraison de véhicules utilitaires et lourds, neufs et occasion.
- Vu l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne le 19/06/2024
- Vu la commission d'appel d'offre en date du 18/09/2024
- Vu la seule offre déposée pour le lot 4 concernant la « fourniture d'un utilitaire fourgon de moins de 3.5 tonnes » est conforme aux cahiers des charges

Considérant que l'offre déposée pour le lot 4 par la société SAS SEGARP - ARPOULET UTILITAIRES ayant son siège social au RD 812 Roustaud de Thivras - 47200 Marmande, est conforme aux cahiers des charges.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'attribuer le lot 4 du marché 2024-13 à la société SAS SEGARP - ARPOULET UTILITAIRES ayant son siège social au RD 812 Roustaud de Thivras - 47200 Marmande pour un montant de 22 840€ HT.

ARTICLE 2 : de signer le marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant avec la société SAS SEGARP ARPOULET UTILITAIRES.

ARTICLE 3 : Les crédits nécessaires sont provisionnés au budget des déchets section investissement.

Fait à Migennes le 19/09/2024

Le Président,

F. BOUCHER



1 bis, rue des Ecoles - 89400 MIGENNES ☎ 03-86-92-66-85 ✉ cc-am@orange.fr

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 24/09/2024

ID : 089-248900383-20240919-MP2024_13LOT4-CC

